

COMMUNIQUÉ : LUTTE CONTRE LES FORTES CHALEURS DANS LES ÉCOLES DE LA COMMUNE

Anduze, le Jeudi 25 Juin 2026

Face à la multiplication des épisodes de fortes chaleurs, de plus et plus fréquentes et prolongés, la Municipalité d'Anduze s'engage afin d'améliorer le confort des élèves et des équipes éducatives tout en garantissant la continuité du service public.

À la suite des derniers conseils d'écoles et après une concertation réunissant les équipes enseignantes, le personnel du périscolaire ainsi que les représentants des parents d'élèves élus au Conseil d'école plusieurs mesures ont été retenues.

1/Une expérimentation de brasseurs d'air dans les écoles

Dès cet été, des travaux seront engagés avec l'installation de brasseurs d'air dans une salle de classe de chaque école afin d'entrer dans une phase d'expérimentation dès la rentrée scolaire de septembre.

Les bâtiments scolaires, construits à une époque où les enjeux climatiques étaient différents, présentent aujourd'hui des limites en matière de confort thermique. Les solutions de climatisation fixe, particulièrement énergivores et coûteuses, ne constituent pas une réponse adaptée à long terme.

Les brasseurs d'air représentent en revanche une solution efficace et sobre. Sans modifier la structure des bâtiments, ils permettent d'améliorer sensiblement la température ressentie (jusqu'à 3°C de réduction de température ressentie) tout en consommant peu d'énergie. Faciles à installer grâce aux équipements électriques existants, ils peuvent être associés à d'autres dispositifs de rafraîchissement et offrent un coût d'exploitation limité.

L'expérimentation concernera :

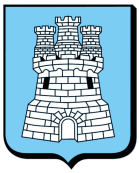
- L'école primaire André Clavel : installation de trois brasseurs d'air dans une salle de classe test.
- L'école maternelle Roger Bastide : installation de six brasseurs d'air dans la salle de classe la plus exposée à la chaleur ainsi que dans son dortoir attenant.

Les installations seront réalisées par les services techniques municipaux durant les vacances d'été. Si les résultats sont concluants, la Municipalité envisage d'étendre progressivement ce dispositif à l'ensemble des deux écoles, ainsi qu'à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

2/Création de zones rafraîchies en cas de canicule extrême

En complément de cette expérimentation, des climatiseurs mobiles ont été installés ce jeudi 25 juin dans les deux écoles afin de créer des espaces d'accueil rafraîchis pouvant être utilisés lors d'un épisode de canicule placé en vigilance rouge.

Ce dispositif exceptionnel permettra d'accueillir les enfants dans des conditions de sécurité et de confort renforcés lorsque les températures rendront les salles de classe difficilement utilisables.



À compter du lundi 6 juillet, ces appareils seront transférés vers l'ALSH afin de protéger les enfants accueillis durant les vacances d'été.

La Municipalité est consciente que les climatiseurs mobiles ne constituent pas la solution la plus vertueuse sur le plan environnemental. Toutefois, dans un contexte d'urgence climatique et face à l'augmentation des épisodes de chaleur extrême, ils représentent aujourd'hui une réponse pragmatique permettant d'éviter la fermeture des écoles ou de l'ALSH. Garantir la continuité de l'accueil des enfants, dans des conditions de sécurité satisfaisantes, demeure notre priorité.

La Municipalité continuera d'évaluer les solutions les plus efficaces afin d'améliorer durablement le confort des enfants, des enseignants et de l'ensemble des personnels intervenant dans nos écoles.

Muriel GANSTER,
Adjointe au Maire d'Anduze,
Chargée du CCAS, Santé,
Des Écoles et de la Petite Enfance

Emmanuel GROSHENY
Conseiller municipal délégué au Climat et à la Transition Énergétique

Benjamin MEURIN
Conseiller municipal délégué aux Écoles et à la Communication